

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 MAI 2018

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 2 mai à 19 h, à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

Mmes Mary Pennefather
Catherine Lochou-Berthiaume
Geneviève Poirier-Ghys, membre-expert,
représentante du Centre de la Nature du
mont Saint-Hilaire

MM. Émile Grenon Gilbert, conseiller municipal et
président
Sylvain Houle, conseiller municipal
Bernard Delorme

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

M. François Therriault, secrétaire du CCEDD

Sont absents :

Mme Glenna McGuire

MM. Bastien Gauthier-Soumis
François Deschênes, vice-président
Ghislain Pion
David Maneli, membre-expert, représentant
de la Réserve naturelle Gault de l'Université
McGill

Invité :

M. Hugo Mimee
Coordonnateur
Comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 (CAZA-16)

La réunion débute à 19 h 5.

2018-14-A

ACCEPTATION

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU 2 MAI 2018**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 2 mai 2018 soit accepté en ajoutant le point suivant :

À la section « Varia » :

- Modification au règlement de zonage no 1235 afin de créer une nouvelle zone pour accueillir des activités d'hébertisme à l'intérieur d'un bois d'intérêt à même la zone AF-11.

2018-15-A

ACCEPTATION

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU 7 MARS 2018**

Il est unanimement recommandé

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 mars 2018 soit accepté tel que rédigé.

2018-16-A

ACCEPTATION

**PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU COMITÉ
CAZA-16 PAR M. HUGO MIMÉE**

Monsieur Grenon-Gilbert présente M. Hugo Mimee qui agit comme coordonnateur du comité CAZA-16. La présente démarche vise à impliquer les parties prenantes dans les travaux entourant la planification de la zone A-16.

Monsieur Mimee présente le contexte de formation du comité ainsi qu'un résumé des travaux réalisés jusqu'à maintenant. Il fait appel aux membres du comité afin de poursuivre la réflexion, trouver des pistes de solutions et fournir des études et documents pertinents permettant de nourrir les réflexions en cours.

Un tour de table est réalisé afin d'ouvrir la discussion et identifier des enjeux en lien avec le projet, notamment :

- L'agriculture urbaine et l'approvisionnement alimentaire en général qui induit toutes sortes d'impacts environnementaux, notamment le transport qui a une incidence sur les GES, les pesticides et la malbouffe;
- La protection de la nature, des boisés et de la biodiversité;
- L'optimisation des biens et services écologiques (BSE);
- La circulation automobile, le respect du voisinage et la qualité de vie des citoyens;
- La valorisation du paysage.

Des usages favorisés sont discutés, notamment :

- L'implantation d'une zone d'enseignement à proximité de l'école de la Pommeraie;
- L'implantation d'un marché public;
- L'implantation d'un écocimetière comme symbole d'une nouvelle ère;
- L'implantation d'un parc linéaire qui connecte les quartiers adjacents et incite au transport actif.

Des solutions et moyens de mise en œuvre sont également abordés :

- L'acquisition par la ville des terrains de la zone A-16 pour ensuite les redévelopper en accord avec les parties prenantes;
- L'adoption d'un PPU permettant de développer le secteur en accord avec des valeurs et besoins locaux spécifiques, notamment la production alimentaire locale, les commerces de proximité, la protection des boisés, mixité d'usages et de typologie, intégration aux quartiers limitrophes;
- Illustrer le projet afin d'éviter la désinformation;
- Trouver des indicateurs fiables afin de comparer les différents scénarios;
- Effectuer une étude de vulnérabilité en lien avec la sécurité publique, la gestion de l'eau et les impacts en lien avec les changements climatiques.

Recommandations à étudier lors d'une prochaine réunion du comité :

- Création d'un comité conjoint avec le comité CAZA-16;
- Minimiser la circulation automobile;
- Éviter d'augmenter les émissions de GES en planifiant un aménagement carboneutre;
- Mettre en commun tous les terrains de la zone A-16 afin de créer un plan d'ensemble (common ownership scheme);
- Créer une plate-forme de financement volontaire permettant d'amasser les sommes nécessaires à l'acquisition des terrains;
- Créer une liste de considérations avec références permettant de mieux planifier les travaux à venir, notamment :
 - o Enjeux/tendances (ex. changements climatiques);
 - o Conséquences potentielles (ex. gestion des eaux pluviales);
 - o Meilleures pratiques (ex. végétalisation...);
 - o Ressources nécessaires.

2018-17-A

ACCEPTATION

**POINT D'INFORMATION CONCERNANT LE FORUM
SUR L'AGRICULTURE URBAINE**

Monsieur Grenon-Gilbert présente un résumé de sa participation au forum sur l'agriculture urbaine organisé par la Fédération interdisciplinaire d'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) qui a eu lieu à Drummondville le 28 février dernier. La politique d'agriculture urbaine de la ville de Saint-Bruno est citée en exemple. Le sujet sera approfondi lors des travaux d'élaboration d'une politique d'agriculture urbaine et de développement durable.

2018-18-A

ACCEPTATION

INITIATION DES PROJETS D'ÉLABORATION DES
POLITIQUES D'AGRICULTURE URBAINE ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Étant donné le manque de temps, le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

2018-19-A

ACCEPTATION

MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO
1235 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE
POUR ACCUEILLIR DES ACTIVITÉS
D'HÉBERTISME À L'INTÉRIEUR D'UN BOIS
D'INTÉRÊT À MÊME LA ZONE AF-11

Monsieur Grenon-Gilbert annonce aux membres que le projet de modification du règlement de zonage no 1235 ira de l'avant malgré la recommandation du comité 2018-01-R non favorable au projet. Cette recommandation appuyait la recommandation de refus du CCU (recommandation 2017-127-R).

2018-20-A

ACCEPTATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée vers 21 h 37.

(S) François Therriault

François Therriault, secrétaire

(S) Émile Grenon Gilbert

Émile Grenon Gilbert, président